Politique et Sociétés

Politique et Sociétés

L'État démocratique. Fondements et défis, de Louis Côté, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 2008, 252 p.

James Iain Gow

Volume 28, Number 1, 2009

Les frontières des mouvements sociaux / Les mouvements sociaux aux frontières

URI: https://id.erudit.org/iderudit/001741ar DOI: https://doi.org/10.7202/001741ar

See table of contents

Publisher(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (print) 1703-8480 (digital)

Explore this journal

Cite this review

Gow, J. I. (2009). Review of [L'État démocratique. Fondements et défis, de Louis Côté, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 2008, 252 p.] Politique et Sociétés, 28(1), 277–279. https://doi.org/10.7202/001741ar

Tous droits réservés © Société québécoise de science politique, 2009

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



This article is disseminated and preserved by Érudit.

L'État démocratique. Fondements et défis, de Louis Côté, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 2008, 252 p.

Ce livre est une réflexion sur la démocratie, de ses origines à nos jours. Fruit d'un enseignement à l'École nationale d'administration publique (ÉNAP), il présente une vaste fresque historique, philosophique, sociologique et anthropologique afin de situer surtout l'État occidental. Ouvrage synthétique et comparatif, il privilégie les cas phares de la France et des Anglo-Américains. Les cas canadien et québécois serviront parfois à titre d'exemple, mais ils ne sont pas les vrais objets d'étude.

Le cœur du texte est composé de six chapitres substantiels portant sur les diverses conceptions de la démocratie, les institutions de l'État-nation, la participation des citoyens, les nouveaux défis auxquels doivent faire face les États contemporains, le rôle et les fonctions de l'État dans ce contexte et l'organisation et le fonctionnement des administrations publiques. L'auteur procède le plus souvent par la méthode thèse-antithèse-synthèse. Le résultat est un livre érudit à raisonnement serré, une synthèse personnelle qui prend position sur les sujets abordés. C'est ainsi qu'à la conception atomiste et stratégique de la société, il préfère une conception holistique et normative; il préfère Rousseau à Hobbes, aux systèmes électoraux majoritaires ou proportionnels; il donne préséance à un système mixe, de type Allemand, à la conception libérale des droits des personnes; il choisit plutôt l'option républicaine ou encore «communautarienne» et, au lieu d'opter pour l'État laisser-faire ou encore l'État-providence, il prône l'État-subsidiaire.

Louis Côté prend position donc, mais la qualité de la démonstration est telle que le lecteur trouvera le tenants et aboutissants de toutes les écoles recensées. Il produit des formules saisissantes: «Il n'y a pas de dieu sans roi, ni de religion sans État» (p. 18); «la nation a partie liée avec la modernité» (p. 136); «sauf exception – pensons ici à l'Allemagne, par exemple –, les langues nationales n'ont pas été le fondement primordial des cultures nationales» (p. 137); et «Ultime garant du bien commun, l'État subsidiaire doit respecter le principe qui veut qu'une autorité quelconque ne puisse s'exercer que pour pallier les insuffisances d'une autorité inférieure» (p. 203).

Le lecteur prendra connaissance des idées et des pratiques de la Grèce antique et de Rome, de l'Europe du Moyen Âge et des temps modernes avec des détours sur la démocratisation de l'Inde et de l'Afrique subsaharienne. Il aura compris la particularité de la distinction élaborée par les chrétiens entre les sphères du religieux et du politique. En même temps, il aura pris connaissance des limites de l'État moderne face à la mondialisation et aux revendications identitaires contemporaines.

Fait à noter, toutes les références bibliographiques renvoient à des publications en langue française. Il suffit de consulter quelques autres volumes publiés par les professeurs de l'ÉNAP pour constater que ce choix est très inhabituel. De ce fait, les bibliographies en fin de chapitre citent majoritairement des publications françaises. Les auteurs anglophones (Charles Taylor, Will Kymlika, John Rawls) sont présentés en version française. Des auteurs québécois s'y trouvent, tels André Bernard, Gérard Loriot, Pierre Issalys, mais pas nos politistes les plus originaux, Gérard Bergeron, Vincent Lemieux ou Léon Dion, ni les juristes Patrice Garant, René Dussault et Louis Borgeat. En une occasion, discutant du fédéralisme canadien, L. Côté recourt à des citations utiles tirées des débats parlementaires au milieu du XIX^e siècle, portant sur le projet de Confédération (p. 73-74).

Tout en proposant au lecteur une problématique très actuelle concernant le rôle et l'organisation de l'État, l'auteur recherche avec bonheur les racines sociales, économiques et culturelles de ceux-ci. Il est convaincant sur la pertinence des traditions religieuses pour comprendre le développement de l'État occidental moderne ou encore la transition vers la démocratie en Inde et en Afrique subsaharienne. Évidemment, pour un tel volume, il fallait faire des choix et ceux de L. Côté peuvent laisser le lecteur en appétit sur l'importance de la tradition musulmane, par exemple, ou encore sur les origines, les problématiques et les impacts du féminisme. Par ailleurs, il semble malheureux de continuer à utiliser une expression comme «l'égalité des hommes» quand, depuis plus d'une génération, de nombreuses voix de l'autre moitié de l'humanité nous disent qu'elles se sentent exclues par pareil langage.

La démonstration de L. Côté aboutit à sa préférence pour un «État subsidiaire, de type facilitateur et actif-providence» (p. 204). Il plaide bien en faveur de cette solution de rechange face aux faiblesses de l'État-providence en ce temps de mondialisation et de revendications identitaires. Cependant, il reconnaît plusieurs défis qui devront être surmontés avant d'adopter une telle forme d'État.

Comme le dit l'auteur, « le principe de subsidiarité refuse de poser comme antagonistes les libertés et l'intérêt général ». Malheureusement, il ne manque pas d'exemples pour mettre en doute cet optimisme : crise des marchés financiers, crise environnementale, corruption et conflits d'intérêts multiples, pour ne nommer que ceux-là. L'autodiscipline ne semble pas marcher mieux pour les professions (et même pour les professeurs) que pour les banques d'investissement et les firmes de comptables voulant jouer les consultants. Les inégalités que l'auteur propose d'accepter au nom de la subsidiarité suggèrent un retour à l'évaluation des besoins selon des critères locaux et même religieux. La «culture d'autonomie » suppose « des références et (des) critères éthiques communs puisque respecter l'autonomie signifie accorder confiance au jugement particulier » (p. 195). Tout cela exigerait une révolution culturelle et pas celle que recherchent les fondamentalistes religieux. L'auteur répondrait sans doute qu'il existe ce genre d'État décentralisé combiné à une forme de

concertation ou de néocorporatisme dans le nord de l'Europe, et notamment en Allemagne, avec ses *Länder* qui participent à la prise de décision nationale et son système électoral mixte.

Le livre est fort bien écrit. L'organisation en chapitres suit une logique généralement évidente, mais j'y aurais souhaité quelques amendements. D'abord, réduire cette vaste matière à six chapitres alourdit la lecture, car chacun aborde plusieurs grands sujets regroupés sous un thème général. On imagine facilement que le cours dont il est le fruit présentait cette même matière en douze ou treize chapitres, et cette subdivision en aurait fait des sections plus facilement abordables. Aussi, le fait de clore le volume avec un chapitre sur les modes de fonctionnement des administrations publiques me semble malheureux. Le point culminant dans la démonstration de l'auteur est le chapitre 5, «Le rôle et les fonctions de l'État», qui aboutit sur les propositions d'un nouveau type d'État. Tomber ensuite dans la «quincaillerie» crée un effet de «queue de poisson», d'autant plus que le volume se termine avec une conclusion générale d'une seule page. En outre, la discussion de la bureaucratie et celle des structures administratives auraient pu précéder utilement la discussion sur le repositionnement de l'État.

Ces quelques commentaires critiques n'enlèvent rien à mon admiration devant ce livre original, qui arrive à être à la fois général et profond.

James Iain Gow
Université de Montréal

L'expérience plébéienne. Une histoire discontinue de la liberté politique, de Martin Breaugh, Paris, Payot, 2007, coll. «Critique de la politique», 405 p.

Pendant longtemps, on a cru que le régime politique le plus en mesure d'incarner l'idéal d'une société juste était la démocratie libérale, comme s'il allait de soi que la limitation du pouvoir de l'État allait automatiquement se traduire par une augmentation de la capacité d'agir des citoyens. Les inégalités de richesses massives, la crise financière et la liberté de plus en plus grande dont disposent les multinationales pour inciter les États à prendre des décisions qui favorisent leurs intérêts ont ébranlé cette croyance. Il en résulte que le libéralisme et le progrès social ne peuvent plus être tenus pour des synonymes. En conséquence, les libéraux, placés sur la défensive, doivent démontrer en quoi leur philosophie favorise l'avènement d'un État égalitaire. Personne ne conteste l'idée qu'une partie au moins de la solution passe par la redistribution. Encore faut-il s'entendre sur ce qu'il convient de redistribuer